

**Bridge-Bonaventure et Pointe-du-Moulin  
DES PROMOTEURS, DES ARCHITECTES ET DES URBANISTES PROPOSENT UNE VISION  
DE DÉVELOPPEMENT INCLUSIVE ET ÉCORESPONSABLE**

**MONTRÉAL, le 31 mai 2022** – Dans un geste de collaboration hors du commun, des promoteurs, des architectes et des urbanistes se sont regroupés pour élaborer une vision inclusive et écoresponsable répondant aux besoins du secteur Bridge-Bonaventure et de la Pointe-du-Moulin, en concertation avec la Ville de Montréal.

Cet ambitieux projet, qui prévoit la réurbanisation de l'un des territoires les plus en vue de Montréal, en particulier les environs du bassin Peel, nécessitera des investissements de quelques milliards de dollars. Le but avoué est de prendre tous les moyens pour combattre la pénurie de logements, pour lutter contre les changements climatiques en décourageant l'étalement urbain et pour permettre à de nombreux citoyens et familles de rester ou de revenir vivre en ville.

En dévoilant leur vision, les membres de ce regroupement de professionnels du développement urbain ont annoncé aujourd'hui le début d'un processus consultatif auprès des groupes communautaires et économiques, ainsi que des citoyens, afin de poursuivre la réflexion amorcée par la Ville de Montréal sur la mise en valeur de ce territoire névralgique situé aux portes du centre-ville. Un événement portes ouvertes aura lieu ce soir au 331, rue Oak, et sera suivi de rencontres individuelles avec des parties prenantes au cours des prochaines semaines.

Les membres du regroupement sont Provencher\_Roy, Fahey & Associés, Lemay, ACDF, Neuf Architectes, Cycle Capital, Groupe Devimco, Broccolini, Groupe MACH et COPRIM.

Leur vision s'appuie sur la création de milieux de vie complets à l'échelle humaine définis par un équilibre entre habitation et création d'emplois. Elle inclut également des espaces et des équipements collectifs et communautaires, des commerces et des services de proximité, ainsi qu'une station du REM, un équipement de transport structurant incontournable aux fins de desservir ce secteur.

**Densification intelligente**

Les membres du regroupement estiment que, dans un contexte de crise du logement, d'étalement urbain et de crise climatique, les rares opportunités de densification au cœur de la métropole doivent être saisies.

« Nous avons la responsabilité de tenir compte de ces enjeux très d'actualité. L'introduction de bâtiments en hauteur est donc nécessaire aux fins de permettre un maximum de dégagement au sol au profit de la qualité du milieu de vie. Mais la hauteur peut s'inspirer de modèles nuancés et être complémentaire au profil du centre-ville, permettant de réaliser un quartier durable et de plus haute qualité », a expliqué un des porte-parole du groupe, M. Brian Fahey, de Fahey & Associés, une firme d'urbanisme, d'architecture de paysage et de design urbain.

« La vision proposée permettra d’avoir un impact positif sur le plan de la densification en créant plus d’espaces pour les parcs et les parcours riverains, de même que les aménagements collectifs et culturels. C’est une façon concrète d’améliorer la qualité de vie de la communauté en privilégiant la conception d’espaces verts plus généreux. Bridge-Bonaventure et la Pointe-du-Moulin représentent une excellente opportunité de proposer une offre résidentielle mixte répondant aux besoins de tous », a pour sa part précisé Louis T. Lemay, président de la firme de design et d’architecture Lemay.

Selon ces professionnels du développement urbain, la crise sanitaire a lourdement touché le centre-ville et a rallié tout le monde à l’idée de tout mettre en œuvre pour accueillir encore plus de résidents au cœur de la ville. Il faut ainsi soutenir le pôle d’emploi du centre-ville tout en créant un nouveau milieu de vie dans Bridge-Bonaventure et la Pointe-du-Moulin qui soit adapté au télétravail et accessible par les moyens de transport actifs.

### **La vision proposée en bref**

Leur vision s’articule autour des éléments suivants :

- Un développement multifonctionnel et mixte, tant au niveau social qu'économique. Cela inclut l’aménagement de 1 400 logements familiaux, de 20% de logements sociaux et abordables, la création d’un pôle civique pouvant intégrer une école publique et autres services communautaires, éducatifs et sportifs pour notamment les familles ;
- Au total, plus de 7 500 nouveaux logements dans les sous-secteurs prioritaires de la Pointe-du-Moulin, les bassins Peel et Wellington et le triangle de la Pointe Saint-Charles ;
- Une densité responsable à échelle humaine afin de créer des quartiers attrayants, inclusifs et complets ;
- Un coefficient d’occupation au sol (COS) moyen de 4,2, soit inférieur à celui du centre-ville (12), de Griffintown (10.5) et du secteur Radio-Canada/Molson (6);
- Une forte composante en création d’emplois notamment avec l’implantation d’une zone d’innovation dans la recherche et le développement d’entreprises liées aux technologies propres ;
- La mise en valeur des éléments patrimoniaux et des métiers artisanaux ;
- L’accès à une offre de transports actifs et collectifs variée, dont une nouvelle station du REM et le réaménagement de la rue Bridge ;
- Une densification qui prend appui sur le transport durable et permet une diversité de services publics et privés à quelques pas de chez soi ;
- Le réaménagement important des abords des quais à des fins collectives et récréotouristiques arrimées au canal de Lachine et au Vieux-Port.

D’une dimension de 2,3 km<sup>2</sup>, le secteur Bridge-Bonaventure et la Pointe-du-Moulin chevauchent les arrondissements du Sud-Ouest et de Ville-Marie. Il est situé à proximité du Vieux-Montréal et en bordure du fleuve Saint-Laurent. Il constitue la porte d’entrée sud du centre-ville via notamment l’autoroute Bonaventure et une voie d’accès maritime. Il comprend les sous-secteurs prioritaires suivants : la Pointe-du-Moulin, la Cité du Havre, les bassins Peel et Wellington et le triangle de la Pointe Saint-Charles.

La démarche consultative des architectes, des urbanistes et des promoteurs se veut une démarche participative permettant d'alimenter la discussion en prévision de la consultation publique sur le plan directeur du secteur que tiendra l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) au début de l'automne. Après le dépôt du rapport de l'OCPM, la Ville de Montréal se dotera des mécanismes urbanistiques appropriés (Programme particulier d'urbanisme) ou autres outils nécessaires pour mettre en œuvre sa vision du secteur.

« Nous voulons contribuer à la réflexion et à un dialogue constructif pour l'avenir de ce secteur unique. Nous espérons que le scénario de développement proposé aidera la Ville de Montréal et toutes les parties prenantes, fort des apprentissages de l'ère COVID, à poursuivre le travail de qualification urbaine que requiert un tel secteur situé à la porte d'entrée du centre-ville. Nous reconnaissons que la contribution d'un ensemble d'acteurs à une vision intégrée et écoresponsable est essentielle à la réussite et à la cohérence des futurs projets sur tout le territoire Bridge-Bonaventure et la Pointe-du-Moulin », a conclu M. Fahey.

[www.visionbridgebonaventure.com](http://www.visionbridgebonaventure.com)

– 30 –

**Renseignements :** Justin Meloche  
[jmeloche@national.ca](mailto:jmeloche@national.ca)  
514 995-9704